

## Séance du 15 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept et le 15 novembre à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard LECARPENTIER, Maire.

Étaient présents : M. Bernard LECARPENTIER, Maire  
Mmes MIETTE & GRZELCZYK, MM. JURADO & PANEL, Adjointes,  
Mmes ANGUIS, LEFRANCOIS, LE MOINE,  
MM. ALLASSAN, GRANCHER, Conseillers

Absent excusé : M. LEMARCIS (pouvoir à Mme MIETTE), Mme PETAT (pouvoir à Mme GRZELCZYK)

A été nommé secrétaire : Mme GRZELCZYK

---

Approbation du procès-verbal de la séance du 13 septembre 2017 : à l'unanimité

Avant de commencer la séance, M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal l'ajout d'une question à débattre, à savoir des travaux d'éclairage public à proximité de l'école « sente des Castors » avec accès PMR. Approuvé à l'unanimité.

### 59. Personnel - Recrutement d'un enseignant dans le cadre d'une activité accessoire – TAP

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de recruter un fonctionnaire du Ministère de l'Éducation nationale pour assurer des tâches d'animation pendant les temps d'activités périscolaire mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à hauteur de 2 heures par semaine sur la base d'une indemnité horaire à 24, 82 € brut.

### 60. Urbanisme - Arrêté de DUP pour la création d'une voie structurante (rue du Clos Mazure) – ZAC LE NERVAL

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de confirmer son accord sur les modifications apportées au plan des accès à rétablir, à savoir :

- création de deux accès bitumés permettant d'accéder aux parcelles ZD 321 et 319,
- déplacement à l'angle Nord de la parcelle ZD 319 de l'accès à ladite parcelle,
- création d'un accès supplémentaire dans le virage, carrossable et empierré mais non bitumé.

**ET S'ENGAGE** à respecter le plan des accès modifié lors de la réalisation des travaux.

### 61. Urbanisme - Acte de cession de la voirie du lotissement des Merisiers dans le domaine public

**Le Conseil Municipal décide à l'unanimité** d'autoriser l'acquisition, à titre purement GRATUIT, par la commune, la voirie du lotissement des Merisiers et d'avoir à sa charge seulement les frais d'acte estimés à la somme de TROIS CENT CINQUANTE EUROS (350,00 €).

**62. Divers - Demande d'aide à l'organisation d'une classe de découverte pour l'école de FONTENAY au Département**

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité** d'autoriser le séjour proposé par l'école et de solliciter une aide au Département de Seine Maritime.

**63. Travaux - SDE 76 - Travaux d'éclairage public à proximité de l'école « sente des Castors » avec accès PMR**

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :**

- d'adopter le projet,
- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2017. Le montant total des travaux est de 16 579.93 €, dont **7043.13 € TTC** restant à la charge de la commune.
- de demander au SDE 76 de programmer ces travaux dès que possible,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.